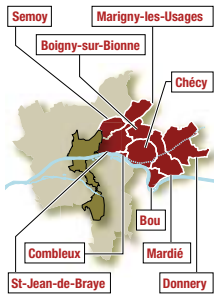


Agglo Orléans → Est



INFOS SERVICES

CHÉCY ■ Permanences

Permanences de ces samedi 20 et dimanche 21 août : permanence des élus (06.76.28.07.54) ; pompiers (le 18) ; gendarmerie (le 17). ■

« Arrêt sur images »

Le jeudi 25 août, à 20 heures, au musée de la Tonnellerie, à Chécy, « Arrêt sur images » consacré à Hong-Kong, par Alain et Françoise Dancre. Renseignements et inscriptions : musée de la Tonnellerie, place du Cloître (tél. 02.38.86.95.93 ; email : museetonnellerie@che-cy.fr). Ouvert de juillet à septembre, du mercredi au dimanche, de 14 h 30 à 18 heures. ■

MARDIÉ ■ Balade dominicale

Dans le cadre des balades d'été à la découverte du patrimoine local, rendez-vous ce dimanche après-midi, à Mardié. Départ à 16 heures, au point info tourisme (11, rue de Donnery). Retour à 18 heures, même lieu. Gratuit. Pas de réservations. Plus d'informations au 06.86.22.43.40 ou au point info tourisme (02.38.91.38.61). ■

DONNERY ■ Pêche

La société de pêche Le Brochet organise un concours de pêche, le dimanche 4 septembre, à Donnery. Inscriptions de 8 h 30 à 9 heures. Lieu de rendez-vous : anciennes écoles, route de Fay-aux-Loges. ■

BOIGNY-SUR-BIONNE ■ FC Boigny

Voici les dates de reprise des entraînements au club de football de Boigny : U 7, le mercredi 14 septembre, de 14 h 30 à 16 heures ; U 9, le mercredi 14 septembre, de 14 h 30 à 16 heures ; U 11, le mercredi 7 septembre, de 16 h 45 à 18 h 30 ; U 13, le mardi 30 août, de 18 heures à 19 h 30 ; U 15, le lundi 22 août, de 18 h 30 à 19 h 30 ; U 19 et seniors, les lundi, mardi, jeudi, vendredi, de 19 h 30 à 21 heures. ■

BOU ■ Brûlerie

Ce dimanche, la Brûlerie de Bou, maison de la distillation, située rue des Varennes, sera ouverte de 15 à 18 heures. Entrée gratuite. ■

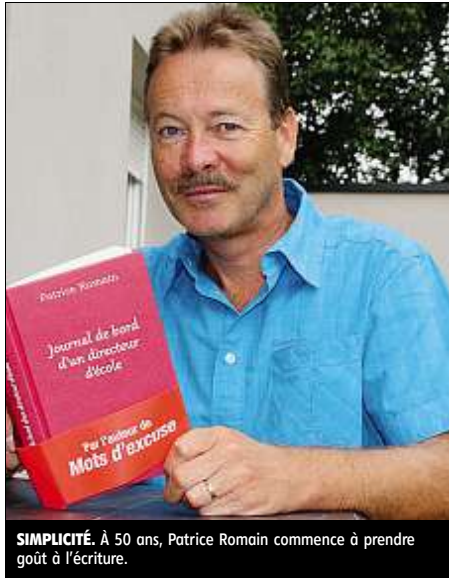
SAINT-JEAN-DE-BRAYE

Un Abraysien raconte le quotidien d'une école

Après « Mots d'excuse », un ouvrage qui rassemblait les « perles » des mots d'excuse envoyés par les parents aux enseignants, déjà vendu à plus de 100.000 exemplaires, Patrice Romain récidive.

Cette fois, ce principal du collège Pierre-de-Coubertin, à Saint-Jean-de-Braye, publie le « Journal de bord d'un directeur d'école », qui raconte, au travers d'anecdotes et de situations vécues, le quotidien d'une école primaire. Des instants de vie glanés au gré des vingt années que Patrice Romain a passées dans le primaire, en tant qu'enseignant et directeur d'établissement.

« Quand les parents emmènent leurs enfants à l'école, la grille se ferme et ils ne savent pas ce qui se passe à l'intérieur. Ils ne savent pas comment leur



SIMPLICITÉ. À 50 ans, Patrice Romain commence à prendre goût à l'écriture.

enfant se comporte quand ils ne sont pas là. Ils ne savent pas à quel point les enfants nous racontent tout. Par ce livre, j'ai voulu un peu dévoiler l'envers du décor », explique l'auteur.

Humoristique et tendre

En temps normal, l'homme semble plutôt sur la réserve. Mais ses yeux, d'un bleu perçant, s'animent lorsqu'il conte l'une de ces histoires. On y décèle d'ailleurs une pointe de nostalgie. « J'ai vraiment passé vingt années extraordinaires dans le primaire. C'est la spontanéité et l'innocence des enfants qui me manquent le plus », confie celui qui a voulu devenir instit' à l'âge de 12 ans.

Son « Journal de bord d'un directeur d'école » s'ouvre le jour de la pré-

rentrée et se termine avec la fête de fin d'année. Un peu à la manière du « Petit Nicolas », de René Goscinny, on y croise le personnage du gamin timide, de l'écolier violent, de l'intro mal aimé, du parent agressif, etc. On y vit des moments de joie, d'émotion, de colère, de fous rires, des situations parfois « abracadabrantiques », qui, souvent, en disent long sur l'univers familial de l'enfant et sur le comportement de ses parents.

Patrice Romain utilise les mêmes ingrédients qui ont fait le succès de son premier livre. Le ton est humoristique et tendre. Sans la moindre méchanceté ou condescendance. ■

Marion Bonnet

➔ **Références.** « Journal de bord d'un directeur d'école », de Patrice Romain, François Bourin Editeur, 19 euros.

BOIGNY-SUR-BIONNE

La mairie remet un appartement en location

La rentrée a sonné un peu plus tôt pour les élus de Boigny-sur-Bionne. Ils étaient convoqués, jeudi soir, en conseil municipal.

Ces derniers ont notamment accepté que l'une de leurs collègues, Bernadette Priami, adjointe en charge de l'urbanisme, s'envole pour la Finlande. Elle participera, en septembre, à un voyage d'études de quatre jours sur le thème « Innovations et développement durable, urbanisme, logements et équipements intergénérationnels », organisé par le conseil d'architecture, d'urbanisme et de l'environnement du Loiret. Coût de cette « formation » : 1.440 euros.



IMMOBILIER. Les élus ont fixé le montant du loyer de ce logement communal, au 3, place du Centre-Bourg, à 600 euros.

Mais, parmi les autres sujets à l'ordre du jour, c'est une question de logement qui a suscité les plus longs échanges. Les élus étaient invités à fixer le montant du loyer du lo-

gement que possède la mairie, au-dessus du bureau de poste. Cet appartement de 91 m² logeait autrefois le receveur de la poste, « à l'époque où le bureau était encore ouvert

à temps plein », précise Michèle Fouliard, le maire de Boigny. Propriété communale depuis quelques années, ce logement était occupé depuis 2006. Mais, le locataire étant parti récemment, la mairie souhaite le louer à nouveau.

« On n'est pas là pour faire du profit »

Les élus devaient trancher entre 600 et 650 euros, montants estimés après consultation d'agences et d'annonces immobilières. « Ce loyer apportera des recettes à la commune. Il faut mettre cet appartement à son prix, mais nous ne sommes pas un bailleur standard. On n'est pas là pour faire du profit », insiste

Michèle Fouliard, qui plaide pour 600 euros par mois, hors charges.

De son côté, Alain Asselin, adjoint délégué à l'administration générale, signale que « le logement a été refait à neuf », qu'il est situé « en plein centre-ville » et qu'il sera doté, sous peu, d'un abri pour les vélos et les poubelles. « On est plusieurs à estimer que 650 euros, ce n'est pas excessif », poursuit-il. Le conseil suivra finalement l'avis du maire : ce sera 600 euros.

Il ne manque plus, désormais, qu'à trouver des locataires. Mais la mairie a déjà recensé plusieurs familles qui pourraient être intéressées. ■

M. Bo.

SEMOY

L'initiation au tir à l'arc fait mouche

Dans le cadre de ses animations d'été, le centre de loisirs de Semoy organise, depuis mercredi, une semaine dédiée au tir à l'arc. Une quinzaine d'enfants ont pris goût à cette activité.

Il s'agit d'un stage d'initiation aux techniques du tir à l'arc. Ce stage est dirigé par Laurent Chery, intervenant de l'association Sport-co-Loiret. L'animateur intervient couramment dans les centres de loisirs et autres structures de loisirs périscolaires. Se déplaçant d'un enfant à l'autre, le technicien corri-



VISER. Laurent Chery (à g.) apprend les techniques du tir à l'arc aux enfants du centre de loisirs.

ge patiemment la posture et la tenue de l'arc des jeunes archers, tout en leur montrant comment mieux atteindre la cible.

Au cours de l'été, le centre a organisé plusieurs animations. Ainsi, durant la semaine de la solidarité, les enfants ont créé une banque alimentaire. Une semaine a, aussi, été consacrée à la poterie, une autre à l'art floral.

Bouquet final des vacances d'été : le spectacle de fin de saison aura lieu le 2 septembre, avec la compagnie Olie's d'art et jonglerie. ■